



Le saut d'obstacles



Le saut d'obstacles c'est quoi?



Le saut d'obstacles consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le poney/cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation. Le saut d'obstacles est la discipline leader en France. Elle représente plus de 80 % de l'activité concours, aussi bien en termes de compétiteurs, que d'épreuves ou d'engagements en compétition.

Le saut d'obstacles au Poney Club d'Orléans

L'entraînement de saut d'obstacles est en plus de la leçon classique. L'entraînement dure 1h30 et les compétitions sont d'environ une par mois auquel s'ajoute, si le cavalier obtient sa qualification, le championnat de France à Lamotte Beuvron.

Depuis les années 2000 le poney club d'Orléans sort en concours de saut d'obstacles (CSO) de tous niveaux et organise un challenge tous les ans. Le saut d'obstacles est une discipline qui peut se pratiquer du niveau shetland à cheval. Riche de son expérience le poney club d'Orléans a su remporter de nombreux titres comme cette année celui de champion départemental en Poney 1.



Le saut d'obstacles s'adresse à qui?

Ce sport s'adresse à tous les cavaliers qui ont envie de pratiquer un sport individuel avec leurs poneys/chevaux. Le saut d'obstacles permet aux cavaliers de développer leurs capacités de réaction, de mobilité, d'équilibre et d'améliorer leurs positions sur l'équidé. Ainsi le cavalier et son cheval formeront un réel binôme avec beaucoup de complicités.

Comme toute discipline le saut d'obstacle peut être débuté à l'âge que l'on veut mais le cavalier devra au minimum disposer d'un galop 2 (qui peut être passé durant l'année).



Envie d'en savoir plus?

N'hésitez pas à nous contacter directement au secrétariat,
par téléphone : 02 38 69 25 65
ou par mail : pascaldeboudt@aol.com

